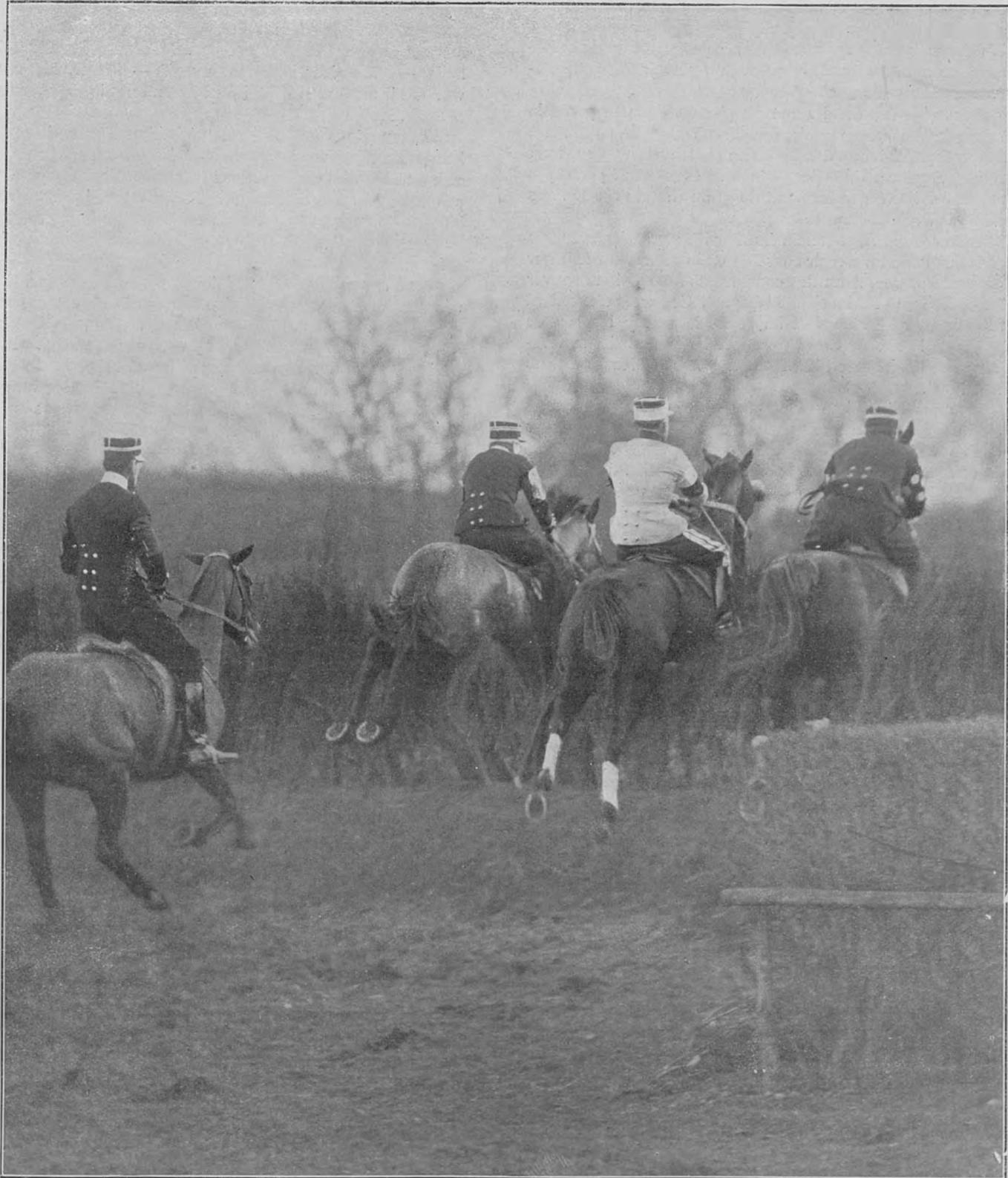


LE
SPORT UNIVERSEL
ILLUSTRÉ



Aréquipa

Joyeux

Kioto (le gagnant)

La Cadie

AUTEUIL, 7 MARS — PRIX DE TANANARIVE, SAUT DU BULL-FINCH AU SECOND TOUR

CHRONIQUE

ENFIN, la neige a consenti à fondre et la disparition de son blanc tapis ne nous aura pas rendu des pistes en trop mauvais état. On craignait qu'elles ne fussent défoncées, elles étaient lourdes tout simplement. Cette première surprise a été doublée d'une autre. Malgré l'interruption radicale des galops, les steeple-chasers qui ont reparu à Auteuil avaient fort bonne mine et ne paraissaient pas aussi à court d'ouvrage qu'on le redoutait. Il est besoin décidément de bien peu de travail pour mettre en état de courir le pur-sang moderne, adapté à son métier de racer par un atavisme de dix-huit à vingt générations.

Il ne faudrait pas cependant attacher trop d'importance aux résultats de cette rentrée. Saint-Caradec, par exemple, qui a prouvé en courant jusqu'à trois fois par semaine qu'il ne craignait pas un excès de condition, ne pouvait se montrer égal à lui-même après avoir été complètement arrêté. Il prendra sa revanche prochaine sur Canada.

Jumelle, qui occupait l'an dernier une des places d'honneur parmi la jeune génération de jumper, a montré qu'elle la conserverait, en gagnant le Prix Finot sur Saut-de-Loup. Bonfire qu'on s'attendait à voir mieux courir et Souvigny qui est décidément bien décevant et ne paraît pas devoir fournir la carrière qu'on attendait du 3^e du Grand Prix de Paris et surtout d'un fils de Saint-Damien.

Un autre fils de cet excellent étalon, Lutteur III, vient d'enlever très facilement à Hurst Park un steeple-chase de 5.200 mètres sur Leinster et Mount Prospect Fortune, deux des concurrents qu'il doit retrouver le 26 mars dans le Grand National de Liverpool. Ce succès d'excellent augure a fait accorder au cheval de M. James Hennessy la place de second favori dans le célèbre Cross Country. Nous souhaitons vivement qu'il réussisse là où Franc Picard et tant de nos meilleurs sauteurs ont toujours échoué.

Pendant que nous triomphons Outre-Manche les steeple-chasers d'Outre-Atlantique envahissent nos pistes. A en juger par les courses honorables qu'ils viennent de fournir en pleine période d'acclimatement il faut voir en eux, dans un avenir assez proche, des concurrents redoutables. L'intérêt du sport illégitime dont les acteurs ne se renouvellent pas assez souvent ne pourra qu'y gagner mais les écuries indigènes qui avaient quelque peine déjà à faire leurs frais se seraient bien passées de cet élément nouveau.

**

L'impôt sur le revenu est voté par la Chambre. Bien qu'on espère le voir fortement amender par le Sénat ce n'est sans une curiosité mêlée d'inquiétude que les sportsmen et les éleveurs en ont parcouru les cent un articles pour essayer de découvrir ce qui doit les atteindre.

La recherche est malaisée et le résultat incertain.

Dans quelle catégorie, par exemple, seront rangés les propriétaires d'écuries de courses. Sera-ce dans la 3^e en considérant le revenu comme provenant du maniement de capitaux mobiliers? Le rapporteur de la loi le laisse supposer dans les commentaires qu'il a dressés pour le *Matin*.

Sera-ce plus justement dans la 7^e catégorie qui englobe non seulement les professions libérales mais encore « toutes les occupations lucratives non dénommées dans les autres catégories ».

Selon que le fisc optera pour l'une ou l'autre solution, le taux de l'impôt passera de 4 à 3 o/o : La différence est sensible, comme on voit.

Ceci se règlera assez rapidement. Autrement pénible sera l'évaluation de la somme à imposer. On sait que le revenu *net* est seul touché par l'impôt. Les propriétaires d'écurie qui n'ont pas une comptabilité commerciale vont donc se voir dans l'obligation d'en tenir une, et fort compliquée. Elle sera, en effet, il ne faut pas en douter, discutée avec appréhension par le fisc.

Comment faire admettre à ces messieurs de l'Enregistrement qu'une écurie figurant sur la liste des vainqueurs pour 125.000 ou 150.000 francs se trouve en perte? Chacune des dépenses inscrites en face des recettes sera épluchée avec hostilité. Les pourboires, gratifications, cadeaux, qui grèvent si lourdement le budget des grandes maisons et ne comportent pour la plupart aucune justification, comment les faire admettre pour sincères? Quelles chicanes soulèveront encore les amortissements qu'il faut prévoir si l'on veut dresser un inventaire sérieux de fin d'année? Pourrez-vous faire saisir à un fonctionnaire que le stock d'animaux acheté cent mille francs ou qui est revenu à ce prix à son entrée

dans l'écurie est avili, en quelques mois, au point de n'en plus valoir que dix ou quinze?

Que de procès en perspective! Que de taquineries aussi! N'y a-t-il pas dans la loi un certain article 43 qui impose à « tout individu occupant des employés, commis, ouvriers, aides ou auxiliaires, moyennant traitements, salaires ou rétributions », l'obligation de « remettre dans le courant du mois de janvier de chaque année, au contrôleur des contributions directes, un état indiquant : 1^o les noms et adresses des individus occupés par eux ; 2^o le montant des traitements, salaires et rétributions payés à chacun d'eux ; 3^o la période à laquelle s'appliquent ces paiements, lorsque cette période est inférieure à l'année »?

Tout propriétaire pourvu d'un entraîneur particulier se trouvera ainsi astreint aux mêmes obligations qu'un commerçant et sujet à de perpétuelles amendes.

Jockeys, entraîneurs, premiers garçons, devront également, pour faire concorder leur déclaration de fin d'année avec le total des déclarations fournies par leurs différents patrons, tenir des livres en ordre.

Voyez-vous cela d'ici : « Jim, je suis content de vous. Vous avez monté aux ordres et fini en artiste. Voilà un petit cadeau de cinquante louis! — « Monsieur le baron, merci! — Mais... Monsieur le baron voudrait-il me dire si le petit cadeau en question figurera sur sa comptabilité...? »

Sera-t-on admis à distraire des bénéfices d'un seul exercice heureux les pertes effectuées pendant une suite d'années? Comment persuader au contrôleur des Contributions qu'un Monsieur a consenti à sacrifier pendant cinq, six, sept, huit, dix ans, une somme plus ou moins importante pour contempler ses couleurs sur le turf, et que, l'arrivée du crack tant attendu, du crack qui fait encaisser le demi-million, ne suffit pas à combler le déficit des années mauvaises?

Pour être armé devant les exigences féroces du fisc, il est de toute nécessité que la comptabilité d'une écurie de courses soit tenue par doit et avoir comme celle d'une épicerie. C'était déjà une distraction très coûteuse de faire courir; si l'on ne veut pas que cette distraction devienne ruineuse, il va falloir en faire un métier.

Gageons que l'impôt sur le revenu éclaircira les rangs des grands propriétaires. Les Américains fraîchement débarqués en France pour échapper aux rigueurs de la loi tombent ainsi de Charibde en Scylla.

Les sportsmen qui font courir ne seront pas les seuls à se préoccuper du nouvel état de choses. Eux aussi, les éleveurs se demandent à quelle sauce on va les manger. Ceux qui en même temps que naisseurs sont agriculteurs pourront peut-être se retrancher derrière les stipulations de la cinquième catégorie. Pour l'assiette de l'impôt, on ne tient compte que de la valeur locative de la propriété exploitée. La situation des éleveurs-cultivateurs est donc assez nettement définie, à première vue.

Il n'en est pas de même de la quantité des éleveurs qui mettent des étalons, des juments, des haras entiers en pension ou sous la surveillance d'un agriculteur. En feuilletant le livre des Haras que publie le Syndicat du Pur Sang, on se rend très vite compte du nombre sans cesse croissant des naisseurs qui ne peuvent être considérés comme tirant leur revenu de l'exploitation agricole.

Un grand nombre parmi eux élèvent pour vendre à Deauville. Comment va-t-on taxer le produit de ces ventes. Comment arriver à déterminer la part du remboursement d'avances, de l'amortissement, et la part du bénéfice dans le prix du poulain?

Et comment empêcher que le fisc, après avoir prélevé sa dime sur le cheval de l'éleveur amateur, étende à bref délai la même prétention sur le cheval de l'agriculteur que la loi semble privilégier pour le moment?

Ce sont là des questions fort complexes qui méritent d'être examinées en commun.

Fort heureusement les éleveurs se sont organisés en Syndicats. C'est à ces organismes que revient la charge d'examiner les conditions nouvelles faites par la loi à leurs adhérents. C'est à eux qu'appartient le soin de faire interpréter de la façon la plus large et la plus uniforme l'esprit assez obscur de la loi en ce qui les concerne.

Mais il convient qu'on n'attende pas trop longtemps, et que dès à présent, sans se leurrer de l'espoir que le Sénat arrangera les choses, on se mette à la besogne.

J. R.





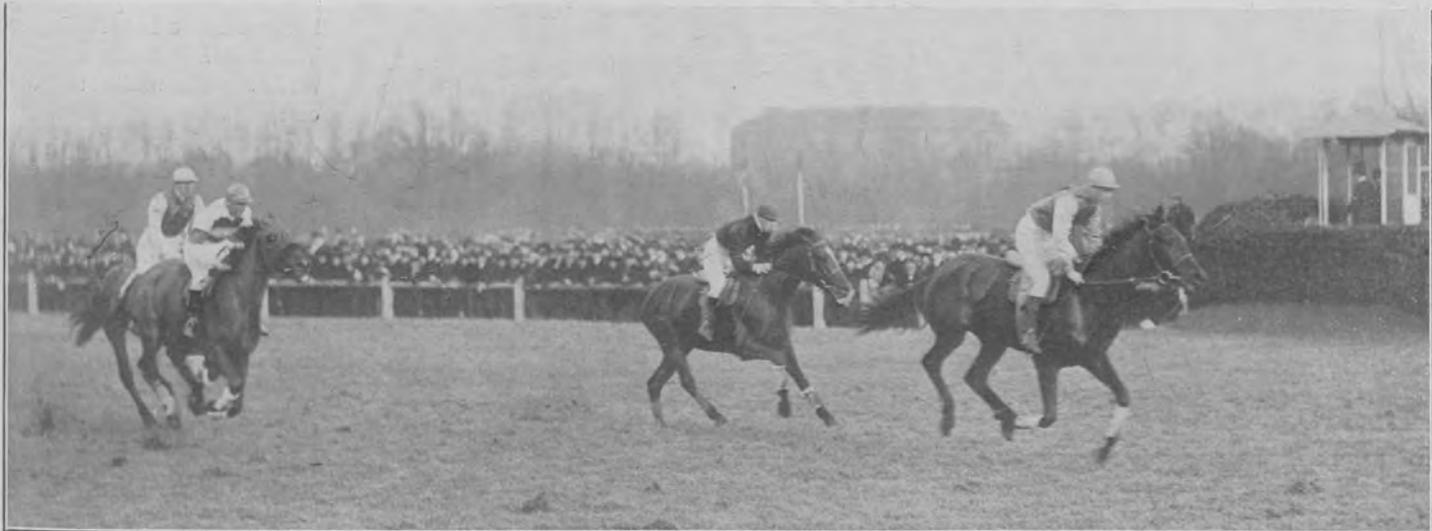
Clarens II
 La Comelle Schaffhouse Saut de Loup Be Quick III
 AUTEUIL, 7 MARS — LE SAUT DE LA HAIE DU PAVILLON DANS LE PRIX FINOT



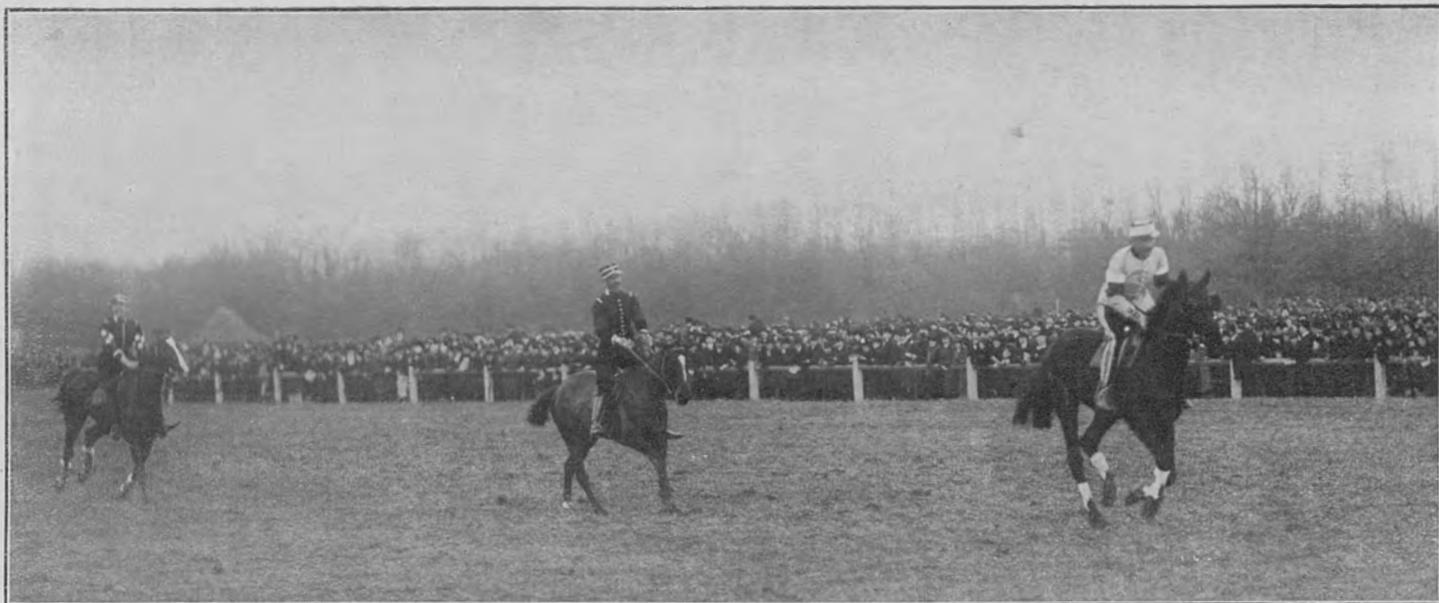
CANADA, CH. B., NÉ EN 1904, PAR SON O MINE ET CANNES
 GAGNANT DU PRIX HYPOTHÈSE



JUMELLE, J^e N., NÉE EN 1905, PAR LAUZUN ET JACHÈRE
 GAGNANTE DU PRIX FINOT (2^e ÉPREUVE)



L'ARRIVÉE DU PRIX FINOT — JUMELLE BAT D'UNE LONGUEUR SAUT DE LOUP. BONFIRE 3^e A UNE DEMI LONGUEUR



La Cadie (M. d'Humières)

Aréquipa (M. Bossut)

Kioto (M. Liauzu)

AUTEUIL, 7 MARS — L'ARRIVÉE DU PRIX DE TANANARIVE

Les Cross-Countries Militaires en 1908

(Fin)

L'AUGMENTATION dont les Cross ont été l'objet, ainsi que nous l'avons vu précédemment, constitue le premier échelon d'un plan d'ensemble sur lequel le Ministère de la Guerre et la Société des Steeple-Chases se sont mis d'accord : ce plan prévoit non seulement la création d'un nombre important de ces épreuves mais encore la majoration des prix attribués à chacune d'elles, et il est appelé à recevoir son exécution complète dès que le permettront les recettes de la Société ; elle n'a pu cette année, pour cette raison, créer de nouveaux cross-countries : ceux-ci restent les mêmes qu'en 1907 et sont attribués de la façon suivante :

Cross-Country de 1^{re} catégorie, à Belfort, Verdun, Compiègne, Dinard, Verrie-Saumur (réunion de printemps), Sedan, Reims, Lyon et Lunéville.

Cross-Country de 2^e catégorie, à Lunéville, Verdun, Verrie-Saumur (réunion d'été).

Cross-Country Hors Série, à Evreux (réunion d'automne).

L'augmentation de cette année porte donc uniquement sur le montant des prix qui, pour chaque course, sont augmentés en nombre et en valeur : des prix sont attribués dorénavant aux quatre premiers de chaque cross-country et des primes aux naisseurs des quatre chevaux placés, — sommes qui sont réparties de la façon suivante :

CROSS COUNTRY DE 1^{re} OU 2^e CATÉGORIE

au 1^{er} : 900 fr. plus 300 fr. au naisseur ; au 2^e, 300 fr. plus 200 fr. au naisseur ; au 3^e, 200 fr. plus 150 fr. au naisseur ; au 4^e, 100 fr. plus 100 fr. au naisseur.

(Soit un total de 2.250 francs par cross-country).

CROSS COUNTRY HORS SÉRIE

au 1^{er} : 1.500 fr. plus 300 fr. au naisseur ; au 2^e, 500 fr. plus 200 fr. au

naisseur ; au 3^e, 300 fr. plus 150 fr. au naisseur ; au 4^e, 200 fr. plus 100 fr. au naisseur.

(Soit un total de 3.250 francs par Hors série).

Mais à côté de ces cross-countries accordés à titre de subvention spéciale par la Société des Steeple-Chases aux Sociétés offrant les meilleurs parcours en terrain varié, d'autres ont été courus en France ; car, je ne saurais trop le répéter pour éclairer bien des incertitudes et pour répondre à bien des questions qui m'ont été posées à ce sujet, toute Société de province peut inscrire à son programme un cross-country de 1^{re} ou de 2^e catégorie et lui attribuer l'allocation ordinaire d'un military de 2^e série, sans être même tenue de lui réserver le tarif plus élevé des cross-countries de la Société des Steeple-Chases (1). Les programmes de cross-countries recevront toujours l'approbation ministérielle, sous la seule réserve que les conditions autres que celles relatives au montant du prix soient respectées.

Rien ne s'oppose donc à ce qu'une Société particulière, amie du sport et de l'armée, soucieuse de corser son programme d'un précieux élément d'intérêt, porte à son programme une de ces courses et imitent l'exemple que lui ont donné l'an dernier Corlay, Evreux, Tourcoing, Montendre, Auch, Vesoul et Longué, se créant ainsi des titres à la reconnaissance de tous les cavaliers.

De cette façon, en 1908, grâce à ces Sociétés, associant leurs efforts personnels à l'impulsion donnée par la Société des Steeple-Chases, les douze cross-countries de 1907 ont été portés au nombre de vingt-trois, ainsi répartis :

(1) On sait que la circulaire ministérielle du 12 novembre 1903 qui réglemente les courses militaires attribue une valeur maxima de 800 fr. aux militarys de 2^e série (500 fr. au 1^{er} ; 200 fr. au 2^e ; 200 fr. au 3^e) tandis que la circulaire ministérielle qui modifie le règlement des cross-country leur attribue comme montant des prix une valeur maxima de 900 fr. au 1^{er}, 300 fr. au 2^e, 200 fr. au 3^e, 100 fr. au 4^e.

KIOTO, H. B. AGE, PAR BOCCAGE ET WATERMACK. GAGNANT DU PRIX DE TANANARIVE (L¹ LIAUZU)

Onze de 1^{re} catégorie;
Onze de 2^e catégorie;
Et un Hors Série réservé aux vainqueurs.

Presque partout on a vu des champs nombreux, et la façon dont ces courses ont été disputées a toujours soulevé un véritable enthousiasme dans le public : je n'en citerai comme exemple que les cross-countries de Reims, Verdun, Sedan, Lunéville, disputés par des champs de 15 à 18 partants, et le *Sport Universel Illustré* nous racontait, il y a quelques mois, le succès sans précédent remporté à Evreux par le Hors Série réservé aux vainqueurs, qui terminait brillamment la campagne des cross-countries de 1908.

Comme nous voilà enfin loin des fâcheuses pistes tournantes à obstacles tombant au premier souffle, causes de tant d'accidents déplorables ! Comme je regretterai peu la diminution du nombre des 2^e séries, si beaucoup d'entre elles pouvaient être remplacées par de bons cross-countries bien tracés en terrain varié ! C'est, en effet, dans les souvenirs de mon passé de rider que je trouve la condamnation de ces militarys courus trop souvent à une allure échevelée, spectacle parfois ridicule, et qui provoque si rarement une sensation de bon sport !

Tout autre est le spectacle offert par les cross-countries actuels qui tendent enfin à donner au sport militaire la forme dont il n'aurait jamais dû s'écarter ! Qu'on ne vienne pas dire que le parcours en terrain varié est impossible à tracer ! la spontanéité avec laquelle, en deux ans, les cross-countries se sont multipliés indique bien ce qu'on peut faire quand on est poussé par l'amour du sport : en se remuant, en faisant des démarches, en allant s'adresser directement aux propriétaires, en *emboitant* le garde champêtre, en distribuant habilement quelques cartes d'invitation, c'est bien le diable si presque partout on n'arrive pas à tracer une boucle à travers pays, en dehors de l'hippodrome.

Mais que les organisateurs de ces cross-countries, dont l'expérience n'est pas toujours à hauteur de la bonne volonté, s'inspirent le plus possible des désirs exprimés par les acteurs mêmes de la pièce qu'ils veulent faire jouer ! Qu'ils les consultent et les réponses seront unanimes : tous demandent de *gros obstacles*. Pourquoi de gros obstacles ?

Parce que les courses n'étant plus menées à une allure folle de casse-cou, on peut enfin revenir à ce qui est logique : *mettre des obstacles dans une course d'obstacles* et non des semblants d'obstacles à traverser ou à renverser. Ceci a pour but :

1^o D'éviter la casse et de ralentir le train ;

2^o D'éprouver et d'entretenir le mépris du danger chez les cavaliers en leur procurant cette bienfaisante et salutaire émotion que trop d'entre eux ignorent ;



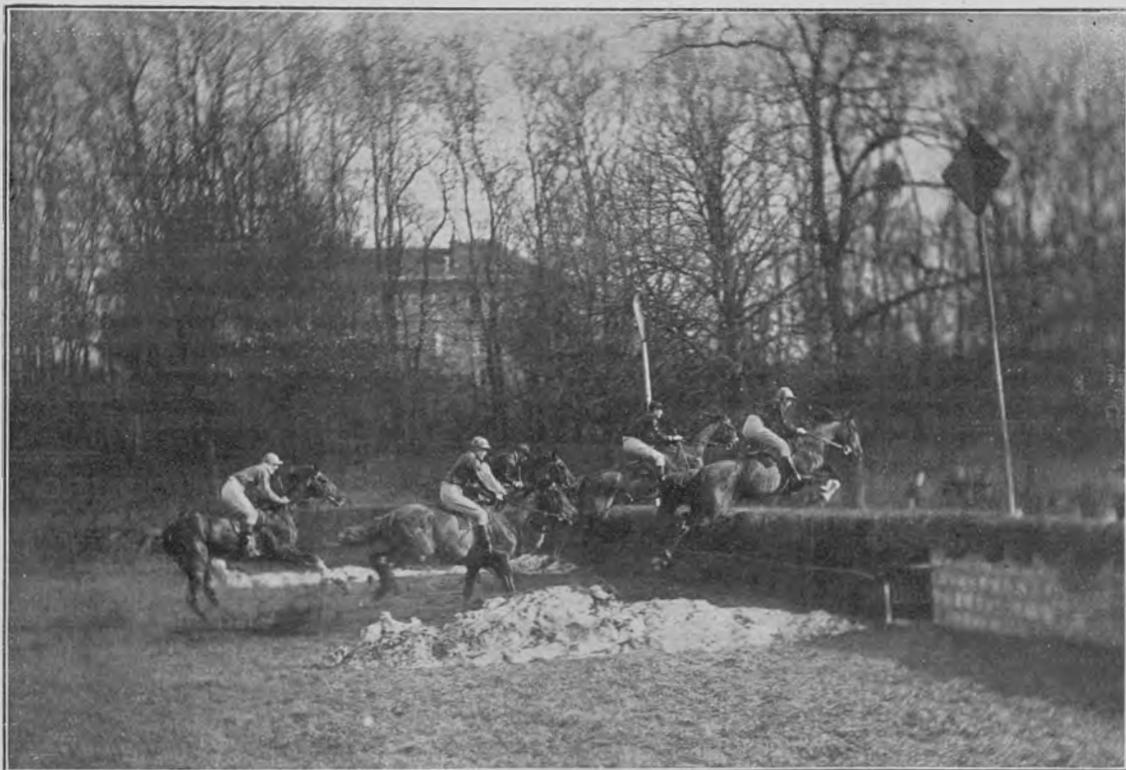
ARÉQUIPA, 1^{er} B. NÉE EN 1903, PAR LE MAZARIN ET ATLANTIDE
2^e DU PRIX DE TANANARIVE (L^{ie} BOSSUT)

d'ailleurs fort bien construits, pour les remplacer par des obstacles de fortune insignifiants, etc. . .

Commissaires, mes amis, interrogez, comme je l'ai fait, tous ceux qui ont pris part aux cross-countries de 1907 et de 1908 : ils ne reprocheront jamais à un obstacle d'être trop gros, à la condition qu'il soit sautant et bien fait. Que diable ! il faut bien admettre que nos officiers ne viennent pas disputer ces courses avec des chevaux non confirmés et non éprouvés ! Ce qui en fait, d'ailleurs, pour les cavaliers le grand attrait, ce qui les détermine à choisir leurs chevaux avec plus de soin, à les préparer avec plus d'attention, c'est le changement même des divers terrains qu'ils sont assurés de trouver à tel ou tel endroit : après les allées sablées de la forêt de Compiègne, c'est la lande sauvage de Verrie avec tous les obstacles variés de la carrière, ce sera le parcours de Tourcoing et celui de Reims, si ingénieusement tracés dans un pays pourtant très ingrat ; puis, ce seront les prairies de Lunéville, ce seront celles de Verdun, berceau des premiers et célèbres Rallye-Verdun ; ce sera ensuite le cross-country du Creusot, dont le parcours serait parfait si quelques obstacles venaient s'ajouter au terrain varié, si bien accidenté ; un autre jour, à Lyon, il nous faudra galoper à travers le Grand-Camp, en escaladant les buttes du tir et en traversant un marais ; deux mois après, nous nous retrouverons à Montendre, un

merveilleux parcours dans le plus pittoresque des décors : puis, nous terminerons l'année à Evreux où, chaque année, le parcours se modifie et s'agrémente pour la plus grande joie des acteurs et des spectateurs. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, ce seront chaque fois de nouveaux parcours, différents les uns des autres, dont la diversité ajoutera au charme !

Aussi plus on ira, plus se multiplieront, je l'espère, ces jolies épreuves si vraiment cavalières : rien d'étonnant



AUTEUIL. 7 MARS — SAUT D'UNE HAIE DANS LE PRIX DE SURESNES

donc si elles ont remporté déjà un succès complet; ce n'est, il faut le souhaiter, que le prélude de l'extension qu'elles méritent de prendre, et on ne saurait trop engager les Sociétés de province à porter tous leurs efforts de ce côté.

Mais ce côté tout sportif d'une création qui a fait autant de bruit que de bonne besogne est doublé d'une considération qui a grande valeur au point de vue de l'élevage du cheval de selle; on sait, en effet, qu'une partie de l'allocation réservée à chacun des cross-countries militaires ou civils de la *Société des Steeple-Chases* est attribuée aux naisseurs des chevaux arrivés premier, deuxième ou troisième: on sait aussi que la *Société du Cheval de Guerre*, soucieuse d'aider au mouvement créé, a réservé une partie de son budget pour attribuer des primes analogues aux naisseurs des cross-countries non subventionnés par la *Société des Steeple-Chases*. Bien que cet article soit réservé à des épreuves d'un genre spécial, il serait injuste en terminant de passer sous silence la *Société Sportive d'Encouragement* qui, elle aussi de son côté, a bien mérité la reconnaissance de tous ceux que préoccupe la production du bon cheval de selle en France: on n'ignore point en effet que, en créant des Prix de Circonscription dont il a été récemment parlé dans ce journal, elle y a réservé une large part aux naisseurs. — part plus considérable encore cette année, puisque pour 1909 le nombre des Prix de Circonscription a été porté de 8 à 45!

De tous côtés donc, il semble que cette question primordiale du cheval de selle, intimement liée aux intérêts les plus sacrés de la défense nationale, trouve enfin des défenseurs qui quittent le domaine de la théorie pour entrer dans celui de l'application pratique; aussi toutes ces primes aux naisseurs, quelle qu'en soit l'origine, ont suscité une véritable émulation dans le monde de l'élevage du demi-sang; cela est tout naturel d'ailleurs, puisque, le prix de vente du cheval en est considérablement majoré. Elles contribueront ainsi à créer, à côté de nos admirables races de carrossiers d'une défaite chaque jour plus difficile, un type de cheval de selle de plus en plus recherché et de plus en plus rémunérateur; elles feront connaître aux éleveurs le but à atteindre et par suite les croisements à rechercher:

voyant leurs noms publiés dans certaines feuilles sportives, ces éleveurs suivent, à l'heure actuelle, la carrière de leurs poulains dont autrefois, ils se désintéressaient comme du veau ou du cochon vendus à la foire; aujourd'hui ils sont en train de devenir les associés de leurs acheteurs; ils ont tout intérêt, par conséquent, à fournir à ceux-ci de bons produits. — fait nouveau d'une considérable importance dans l'élevage du demi-sang en France et dont tout l'honneur revient à la *Société des Steeple-Chases*, à la *Société Sportive d'Encouragement* et à la *Société du Cheval de Guerre*.

S'il est vrai que les petites causes produisent souvent de grands effets, on peut affirmer que ces sommes modestes sont en train de révolutionner de la façon la plus heureuse notre élevage; l'attribution de ces primes serait peut-être passée inaperçue si le *Jockey* n'avait publié, il y a quelques temps, la liste des petits éleveurs qui, cette année, ont émargé. à ce titre, au budget des Sociétés de la rue Treillard, de la rue Halévy et de la rue de Lisbonne.

Travaillant dans l'ombre et le calme à produire des chevaux pour la Remonte, ces éleveurs ne pensaient certes pas, il y a 6, 8 ou 10 ans, que leurs élèves, en un jour de triomphe et de gloire, leur ouvriraient les cordons de la bourse des grandes Sociétés, dont l'obole bienfaisante constitue ainsi le meilleur et le plus patriotique des encouragements.

Comte d'IDEVILLE.



TRAVERSÉE D'UNE RIVIÈRE



UNE DESCENTE IMPRESSIONNANTE

indomptable furia, malgré des chevaux admirables, puisque la plupart des officiers péninsulaires sont montés sur des irlandais dont le prix d'achat moyen est de 2.500 francs, ils se montrèrent très inférieurs au petit team français. C'est que leurs meilleurs écuyers n'avaient pas encore contracté l'habitude française de rendre la main pour laisser le cheval allonger l'encolure; la plupart, plus ou moins raccrochés, paralysaient le balancier du sauteur.

Notre éclatante victoire eut tôt fait d'ouvrir les yeux de ces cavaliers énergiques et hardis.

Les succès répétés des Italiens au Horse Show de l'Olympia en 1907 et 1908, suffiraient à attester le bon parti qu'ils ont tiré de nos leçons.

Une occasion unique s'offre aux Parisiens de juger des progrès de géants réalisés par nos voisins. Tous les amateurs de cheval voudront voir défiler sous leurs yeux l'Ecole entière de Tor di Quinto... au cinématographe Dufayel.

Pour ma part, il ne m'a jamais été donné de voir un spectacle plus saisissant, plus impressionnant. La perfection de la pellicule, la puissance de l'éclairage, l'admirable rendement du cinéma sont tels qu'on ne perd pas un détail des scènes mouvementées qui se déroulent sur l'écran. Sauts les plus téméraires et les plus variés, passages de rivières à gué et à la nage, plonges du haut d'une jetée dans l'eau profonde, et surtout ces descentes qui ont fait, dès leur apparition, crier au truquage. Nous avons dans ce journal publié quelques-unes de ces dégringolades le long de pentes abruptes. Mais une photographie isolée ne rend pas l'impression fournie par le cinématographe. Et celles qui sont représentées à la perfection aux établissements Dufayel sont d'une témérité jamais vue jusqu'ici. Une coulee dégarnie au milieu des sapins qui garnissent le flanc d'une montagne presque à pic est descendue à une allure quelquefois vertigineuse par tous les officiers de l'école. La plupart arrivent au bas en bon ordre; il y a de nombreuses chutes cependant, et la culbute des hommes et des chevaux qui roulent pêle-mêle aux pieds des spectateurs est d'une impression poignante.

Nous le répétons, ce spectacle unique vaut d'être contemplé.

CONCOURS HIPPIQUES

Nous apprenons la réouverture du Concours Hippique de Perpignan, qui aura lieu les 21, 22 et 23 Mai, sous la présidence de M. J. de la Croix et qui comportera tous les nouveaux gros obstacles qu'on trouve dans les grands concours.

Celui de Roubaix comprendra trois journées: celle du 16 Mai affectée au Concours Militaire international, celles des 20 et 21 juin consacrées au Concours civil international.



UNE DESCENTE DANGEREUSE

Exercices de la Cavalerie Italienne

On a pu lire, il y a quelques jours, dans l'intéressant bulletin de « la France Hippique » un éloge bien mérité de l'Ecole italienne de « Tor di Quinto ».

Sous l'impulsion du capitaine Caprilli, un homme de cheval consommé, les méthodes d'équitation de nos voisins se sont complètement transformées depuis quelques années. C'est au Concours de Turin, en 1899, en admirant l'académique phalange de nos cavaliers, que les Italiens conçurent tout d'abord l'infériorité de leur monte. Malgré tout leur allant, leur



CHUTE INVRAISEMBLABLE

Les Efforts de Tendon chez le Cheval de Selle (Suite)

QUATRIÈMEMENT — NATURE DU TERRAIN. — Le principe de mécanique, bien connu et que j'ai invoqué à maintes reprises dans cette étude : « la réaction est égale et contraire à l'action », n'est vrai que lorsque l'action, c'est-à-dire la force agissante, s'exerce sur un plan incompressif, indéformable.

Si ce plan se laisse pénétrer par la force en question, la réaction ne sera plus égale qu'à l'action diminuée de la quantité de force perdue pour déformer ou pour pénétrer le plan sur lequel elle agit. Par conséquent, la réaction sera d'autant moins grande que le plan sera plus malléable, plus souple, plus élastique, plus déformable. Ainsi s'explique théoriquement ce fait d'observation courante que les réactions sont moins fortes et moins violentes lorsque le cheval travaille sur un terrain doux, meuble, que sur un terrain dur.

Les indications suivantes fournies par les appareils enregistreurs appliqués à des chevaux travaillant en terrain varié, montrent bien l'influence de celui-ci sur l'extension tendineuse et partant sur l'intensité de l'effort réactionnel qu'ils ont à surmonter.

I. a. — Temps de trot allongé, de 5 minutes, sur route dure.

Allongement : 1^{er} cheval, 3 centimètres; 2^e cheval, 2 centimètres 1/2.

II. b. — Temps de trot allongé, de 5 minutes, sur piste d'entraînement.

Allongement : 1^{er} cheval, 2 centimètres; 2^e cheval, 2 centimètres.

III. c. — Galop sur route : 1.000 mètres en 2 minutes.

Allongement : 3 centimètres 1/2.

d. — Galop sur piste d'entraînement, même vitesse chronométrée.

Allongement 2 centimètres 1/2.

Dans toutes les expériences que j'ai entreprises en vue d'établir l'action du terrain sur le travail des tendons, j'ai obtenu des allongements tendineux variables avec les chevaux, mais j'ai sans cesse observé une différence à peu près constante, 1 centimètre environ, entre l'extension provoquée par le terrain dur (route) et celle qui résulte du travail sur piste sablonneuse.

On conçoit que cette différence, si minime soit-elle, mais qui se répète vraisemblablement à chaque foulée, puisse acquérir à la longue une influence fâcheuse, surtout quand d'autres causes déterminantes du claquage interviennent.

C'est ainsi qu'un surcroît d'allongement de 1 centimètre a peu d'importance sur les tendons lorsque le cheval galope à une vitesse plus ou moins réduite et quand ces organes s'allongent normalement à chaque foulée, de 2 à 3 centimètres par exemple. Mais cette hyperextension de 1 centimètre qui résulte du travail sur le terrain dur peut avoir des conséquences funestes, peut engendrer le claquage, lorsque le cheval étant actionné à une grande vitesse, ses tendons arrivent près de leur limite d'extensibilité et de résistance. Il en est ainsi de la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

J'ai fréquemment remarqué que le trot allongé sur terrain dur fatiguait non seulement le pied et les os, mais aussi le boulet et le suspenseur, et parfois même le perforant, tandis que le galop vite sur terrain dur entraînait surtout des lésions du perforé.

Ainsi l'effort de pression ou de traction exercé par le boulet sur les tendons varie avec le degré d'élasticité et de malléabilité du sol sur lequel le cheval travaille et est inversement proportionnel à lui. Il semblerait résulter d'après cela que plus le terrain est déformable, moins le cheval a des chances de claquer. Cette proposition qui est vraie théoriquement tant qu'on considère les tendons comme des bandages élastiques inertes, ne peut plus être admise quand on envisage les cordes tendineuses comme les dépendances de muscles contractiles, vivants par conséquent et sujets à la fatigue. Nous verrons en étudiant les causes

d'ordre physiologique l'action de la fatigue musculaire dans la genèse des efforts de tendon : le muscle fatigué perd ses propriétés contractiles et ne soutient plus son tendon lorsque celui-ci subit la pesée du boulet; la corde tendineuse abandonnée par son muscle inerte, s'allonge démesurément et claque. Or, la fatigue musculaire apparaît beaucoup plus vite quand le cheval travaille en terrain lourd, car à l'effort impulseur nécessaire pour projeter la masse en avant, vient s'ajouter l'effort de traction, d'arrachement indispensable pour rompre les adhérences plus ou moins tenaces suivant la nature du sol, que le pied et même parfois les rayons inférieurs du membre, ont contractées avec celui-ci. Et ce sont justement les muscles fléchisseurs des phalanges qui sont préposés à ce rôle de décollement, d'arrachement, en fléchissant les phalanges les unes sur les autres et sur le canon. On conçoit que les premières manifestations de la fatigue apparaissent dans ces deux muscles bien avant qu'elles n'intéressent les autres masses musculaires; de sorte qu'un cheval qui galope en terrain lourd peut encore aller librement dans son action alors que ses muscles fléchisseurs des phalanges sont déjà forcés et inertes et abandonnent les tendons qu'ils prolongent à leur triste destinée.

Le terrain lourd peut donc devenir une cause déterminante de claquage du perforé et du perforant, surtout quand son action se surajoute à celle d'autres causes déjà étudiées, notamment la vitesse et le poids. Il peut influencer également les tendons par d'autres moyens. Ainsi le cheval peut claquer au cours d'un galop en terrain lourd, très collant, alors que ses muscles n'ont pas encore subi les atteintes de la

fatigue; pendant la dernière phase de l'appui, le pied plus ou moins enfoncé dans le sol, y reste adhérent, collé, tandis que le membre en entier entraîné par le corps bascule en avant : le perforant est alors très tendu et peut claquer, non seulement en raison de cette position d'hyperextension des rayons phalangiens, mais aussi parce qu'à ce moment-là il reçoit de son muscle sa contraction maximum. — D'autre part, si on examine la piste d'un cheval galopant en terrain mou, on voit que la pince du pied laisse une empreinte très profonde dans le sol, tandis que les parties postérieures du pied ne pénètrent que très peu. Le pied ne repose donc pas sur un plan horizontal, mais sur une surface inclinée en avant et cette disposition entraîne une modification correspondante dans l'ouverture de l'angle du boulet, ainsi que nous le verrons plus tard.

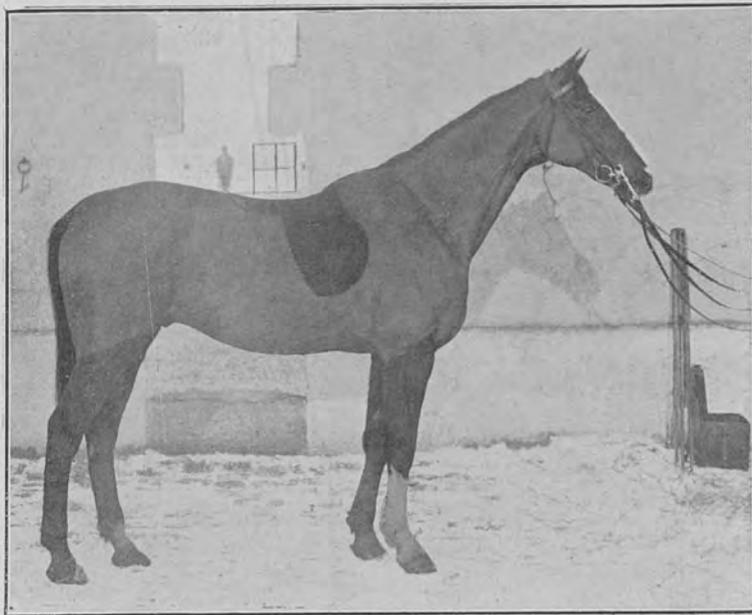
Or, cette fermeture de l'angle métacarpo-phalangien a pour effet une tension plus grande du suspenseur et du perforé : ceux-ci sont donc de ce fait prédisposés à claquer. Il y aurait à tenir compte aussi de la nature spéciale du terrain, de sa forme. On comprendra que si le cheval travaille sur un terrain inégal, parsemé de cailloux et de trous, il doit en résulter une modification d'ouverture des angles du boulet et des phalanges, à laquelle correspond une tension plus ou moins grande des tendons.

Or, cette fermeture de l'angle métacarpo-phalangien a pour effet une tension plus grande du suspenseur et du perforé : ceux-ci sont donc de ce fait prédisposés à claquer.

Il y aurait à tenir compte aussi de la nature spéciale du terrain, de sa forme. On comprendra que si le cheval travaille sur un terrain inégal, parsemé de cailloux et de trous, il doit en résulter une modification d'ouverture des angles du boulet et des phalanges, à laquelle correspond une tension plus ou moins grande des tendons.

(A suivre).

H. GOBERT.



UN EXCELLENT CHEVAL D'ARMES ET DE CHASSE QUI EST PARTI DANS SES SUSPENSEURS AUSSITÔT MIS A L'ENTRAÎNEMENT



POSITION DU MEMBRE ANTÉRIEUR A LA DERNIÈRE PÉRIODE DE L'APPUI



L'EXERCICE LE MATIN A L'HIPPIQUE

Le Concours Hippique de Nantes

La tempête de neige qui n'a cessé de sévir sur Paris pendant les huit jours consacrés au Concours Hippique de Nantes, a fort heureusement épargné le chef-lieu de la Loire-Inférieure et la réunion, malgré un froid sec et quelques giboulées, s'est déroulée normalement. Non point que la rigueur de la température



LES SAUTS COUPLÉS

n'ait causé quelque dommage aux recettes de la Société Hippique française ; mais enfin la piste est restée praticable et les concurrents n'ont pas été gênés dans leurs évolutions.

Les neuf journées du meeting étaient dotées de 52.620 francs de prix, répartis en 302 prix ou primes. Sur ce total, 20.500 francs étaient affectés aux prix de classes et à la course au trot monté, 11.850 francs au Concours d'obstacles civils et militaires ; 9.000 francs sont affectés en primes aux directeurs d'écoles de dressage et 800 francs au Concours de dressage et de menage.

Les prix de classes avaient attiré un peu plus de 220 concurrents

provenant en majorité de la Vendée, de la Loire-Inférieure.

On s'attendait, cette année, à voir le Finistère représenté d'une façon plus copieuse que d'habitude et cela grâce à la création d'une catégorie nouvelle, celle des postiers bretons qui tiendra, au Concours de Nantes, la place que le Concours de boulonnais tient à celui de Boulogne.

Malgré que cette classe spéciale eût été dotée de 2.000 fr. par les Conseils généraux du Finistère, des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine, huit chevaux seulement ont été engagés dans cette classe. Les conditions en étaient cependant très larges, puisqu'on y admettait les chevaux hongres et juments âgés de 3 à 6 ans.

On peut donc s'étonner à juste titre de l'indifférence des éleveurs bretons qui trouveront cependant dans cette exhibition une occasion unique de faire valoir en dehors de leur lieu d'origine les qualités de service de leur norfolk. Les animaux présentés ont produit une excellente impression.

La première prime est échue à un poulain gris cap de Maure de 4 ans, Filac, appartenant à M. Moreau. Ce joli cheval qui mesure 1^m59 est issu de Noël, demi-sang breton, fils du Norfolk Old Times et d'une jument nommée Morianne par le demi-sang Rempart et une fille de Lesquivy.

Derrière lui s'est classé Bellonne, alezane 5 ans, 1^m55, fille du Norfolk anglais Denmark Vigourous et de Oublie, demi-sang par le Norfolk Hard Times et une fille du Normand Bataille ; beaucoup plus près par conséquent du hackney que le précédent.

Gedéon, cap de Maure, 4 ans, placé troisième est un fils du Norfolk anglais Rufus of Redness.

Attelé avec Filac, ce dernier a remporté la première prime des postiers en pair où trois attelages seulement se sont présentés.

Les huit chevaux bretons se sont partagés 1.850 francs de primes. Il faut souhaiter que ce succès encourage quelques éleveurs du Léon ou de Cornouailles à tenter pour leurs chevaux mis en service l'exhibition qui les a tant servis pour la mise en valeur de leurs reproducteurs.

Cet examen avait été précédé du concours de poulains et pouliches de 3 ans, présentés en mains.

Dans la 2^e catégorie Guinée, une propre sœur du fameux Cyrano, à M. F. Gauvreau ; dans la 1^{re} catégorie, Gavotte, par James Watt à M. Saint-Royre et Giroflée par Port-Royal à M. H. Garreau ont obtenu les premières récompenses.

Les concurrents des classes attelées ont offert un bon ensemble.

Dans la 3^e classe, 1^{re} division (taille inférieure à 1^m56), six chevaux



LA DISTRIBUTION DES RECOMPENSES

ont été primés. Falou, le premier prix, est un cheval aubère, fils de norfolk anglais et de norfolk breton; Fergant, le second, gris cap de Maure, fils de norfolk breton. Le troisième prix est revenu à Flamboyant, par Tournesol, un des reproducteurs en vedette du Haras de La Roche-sur-Yon, qui appartient à M. H. Garreau.

Dans la 2^e division, c'est à une jument qu'est revenu le premier prix: Julie, grise, née dans la Montagne-Bretonne, par Uniforme, demi-



GAUDRIOLE, J^e BAI NÉE EN 1906, DANS L'ILLE-ET-VILAINE
PAR QUORUM, 1/2 S. ET STUART, 1/2 S.
GAGNANTE DE LA COURSE AU TROT MONTÉ, 1^{re} DIVISION.
APPARTIENT AU C^o DU HALGOUËT

sang (Narcisse). Son principal concurrent a été Eclair, un vendéen, par Utile Dulci (Harley) et Semillante (par Gascon ou Goldoni).

Dans la 2^e classe, Franc Cœur, par Ravissant et Urville, s'est montré le meilleur des chevaux de 3 à 4 ans; Demosthène, par Sentilly, des chevaux de 5 à 6 ans.

La 1^{re} classe a été peut-être moins bien représentée. Dans la 2^e division, trois prix seulement ont été décernés. Le 1^{er} a été attribué à Eole, un produit de la Vendée, par Umbo, 1/2 sang (Fuschia) et jument 1/2 sang par Harley.

La première division a été plus fournie et six prix ont été décernés, dont le premier est revenu à Fleur de Mai, une fille d'Apollon, née dans les Deux-Sèvres.

Dans la catégorie des chevaux attelés en paire, Eclair et Sauterelle ont eu le premier prix de la 3^e classe, devant Falou et Fergant; Député (Pompignac) et Demosthène (Sentilly), le premier de la 2^e classe; Faucon (Cupbearer) et Gredin (Saint Donats), le premier de la 3^e classe.



GIROFLÉE, J^e B. BR. NÉE EN 1906 DANS LA LOIRE-INFÉRIEURE
PAR PORT ROYAL 1/2 S. ET ALBRANT 1/2 S. — 2^e PRIX DE LA 1^{re} CAT.
DES ANIMAUX PRÉSENTÉS EN MAIN — APP. A M. H. GARREAU



GAVOTTE, J^e NOIRE NÉE EN 1906, DANS LA LOIRE-INFÉRIEURE
PAR JAMES WATT 1/2 S. ET KALMIA 1/2 S. — 1^{er} PRIX DE LA 1^{re} CAT.
DES ANIMAUX PRÉSENTÉS EN MAIN — APP. A M. SAINT-ROYRE

La catégorie des chevaux de selle avait réuni un nombre à peu près égal d'engagements dans les deux classes. 41 dans la 4^e, 38 dans la 5^e.

Le 1^{er} prix de la 1^{re} division de la 4^e classe, Farfadet, est un fils du demi-sang Vanga, par Yellow. Un produit de la Sarthe, Étrangère, fille du trotteur Juvigny a remporté le premier prix de la 2^e division.

Favorite, par Uruguay, demi-sang, née dans la Loire-Inférieure et Moul es Saa, par Tancarville et Reprise, demi-sang, par Chéri, se sont classés en tête de leur division dans la 5^e classe.

Deux courses au trot monté réservées, l'une aux poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, l'autre aux animaux plus âgés, sont revenues à Gaudriole (Quorum et Stuart), très bien soutenue par M. E. Garreau et qui a trotté en 1'30", l'autre à Concurrent (Portici).

Dans les épreuves d'obstacles civiles et militaires les engagements ont été nombreux et ont mis en présence quelques gros sauteurs.



GYPSIE, J^e B. NÉE EN 1906, DANS LA LOIRE-INFÉRIEURE.
PAR UTRERA 1/2 S. ET CHERBOURG 1/2 S. — 5^e PRIX DE LA 2^e CATÉGORIE
DES ANIMAUX PRÉSENTÉS EN MAINS, APPARTIENT A M. SAINT-ROYRE

En voici les gagnants: *Prix d'Essai*, Bac (M. Flavigny); *Prix des Habits Rouges*, Moul es Saa (C^o de Carcaradec); *Prix des Régiments*, Céphise (M. de Drouas) et Geladon (M. de Guerry); *Prix Couplés*, Jumping Joë (M. Thomas) et Sydnev (C^o de Carcaradec); *Omnium*, In Challah (C^o de Carcaradec); *Prix de Circonscription*, Général Jacqueminot (M. Flavigny); *Prix des Dames*, la Coupe, Mordjen (M. G. Thomas).

TARTARIN SPORTSMAN

(Fin)

Chevalier du Bois Roulant = Les Petits Jeux de Tartarin



Au pays des cigales, sous le soleil de feu, le long des sentiers rocailleux de la Garrigue, sur les minces routes blanches, à l'ombre

Des oliviers « d'où pleut sur les yeux la paresse ».

tu rencontres, voyageur étranger, des théories d'hommes jeunes et vieux, gesticulant et vociférant en une langue inconnue : ils jouent aux boules.

Tu rentres dans la cité : sur le forum poudreux des groupes stationnent qui se démentent et crient ce pendant qu'autour d'eux un cercle de flâneurs les regardent : ils jouent aux boules.

Tu l'étonnes que ce peuple ait de tels loisirs. C'est qu'à la différence de l'Anglo-Saxon qui travaille huit heures par jour et fait tout son travail dans ce temps-là, le Provençal commence souvent par se reposer du travail qu'il ne fait pas, et il s'en repose en jouant.

Mais qu'est-ce donc que ce jeu qui passionne à ce point le nonchalant méridional?

Et d'abord, ne confondons point : ne confondons point deux jeux fort différents, sous prétexte qu'ils se jouent tous deux avec des boules, de taille au demeurant très différentes : le vulgaire cochonnet et « le noble jeu de mail », ancêtre du cricket, du croquet et du golf.

Du mail, je dirai ce que naguère j'ai dit des joutes : il remplirait des livres : le difficile est précisément de resserrer un si vaste sujet dans les bornes étroites d'un article.



LE « NOBLE JEU DE MAIL » EST UN ANCÊTRE DU CRICKET ET DU GOLF

Le livre a, d'ailleurs, été écrit : je l'ai là sous les yeux ; c'est une coquette brochure bleue sur « le noble jeu de mail de la ville de Montpellier » (1), dont une préface docte et savoureuse par messieurs les rédacteurs du *Babillard*, nous évoque l'histoire très illustre. J'y renvoie le lecteur.

Il en ressort que ce jeu a toujours été regardé comme un des plus innocents et des plus agréables amusements de la vie, puisqu'en réunissant la force à l'adresse, il rend sain et robuste... A peine les enfants commencent-ils à marcher qu'on leur donne un mail et des boules pour les divertir... Ce qui a donné lieu à ce proverbe : « Que les enfants naissent à

Montpellier un mail à la main... »

Et à quoi bon éplucher des textes, quand il me suffit de copier ce que m'écrivit du noble jeu le très savant et fervent docteur ès-sports méridionaux, mon ami Denys Fabre, naguère cité à cette même place? La bonhomie enjouée du ton ajoute à l'intérêt du fond :

« Il fut, dit-il, un temps où tout Montpelliérain *allait pousser du bois* toutes les fois que le temps était beau et que ses loisirs le lui permettaient, souvent même quand ils ne lui permettaient pas. Des rues entières étaient occupées par les Palemardiens — ainsi se nommaient les fabricants de mails et de boules. Sous le nom de Chevaliers du Bois-Roulant (décidément, Tartarin Don Quichotte est hanté par les

(1) Avec ses règlements par Sudre; nouvelle édition, 1844.

souvenirs des héros de la Manche, rappelez-vous les Chevaliers de la Gaule), les joueurs formaient une puissante association, et telle était l'importance de cette corporation et de son jeu favori, que l'on offrait au roi de France un mail et des dragées, s'il lui arrivait de passer à Montpellier. Le chef de l'association portait le titre de *grand maître*. Les insignes de sa dignité étaient une paire de gants de daim blanc. Quelques grands maîtres sont restés célèbres; on a donné leur nom à certaines allées où les chevaliers vont faire leur partie de mail. Gordon, un Anglais, de passage à Montpellier, fut pris d'un tel enthousiasme pour ce jeu, qu'il se fixa dans cette ville afin de s'y adonner entièrement. Il obtint plus tard les gants de la grande maîtrise.

Et, maintenant, ce sport incomparable aux yeux des Tartarin du Clapas (surnom de Montpellier) qu'est-il donc? Très brièvement, le voici :

Deux, quatre ou six joueurs se rendent aux environs de la ville, dans d'étroits chemins, dont quelques-uns ont été aménagés à dessein.

Ils conviennent d'un trajet à parcourir et d'un but à toucher; puis le premier, armé d'un mail (sorte de maillet cerclé de fer), chasse vigoureusement une boule de bois durci, de la grosseur d'un œuf, dans la direction convenue.

Les autres joueurs en font autant, en se gardant d'envoyer la boule hors du chemin. A celui qui commet cette maladresse, on compte trois ou quatre mauvais points, selon qu'il a *noyé* (terme consacré) sa boule en dépassant son adversaire ou en restant en arrière. Celui qui touche le but avec le moins de fautes ou de mauvais points à son passif gagne une manche. On joue la revanche, la belle... On recommence. Quand on a poussé du bois pendant trois heures, tout en causant et en fumant la cigarette, on a beaucoup marché, fait agir vigoureusement les bras, les reins... les poumons, déployé beaucoup d'adresse; on s'est livré à un exercice aussi amusant qu'hygiénique. »

L'imprévu, voilà un des grands attraits de ce jeu et, comme le devoir d'un règlement est de tout prévoir, on devine les difficultés que rencontreront ceux qui l'ont édicté. Mais on en jugera mieux quand j'aurai mentionné certaines situations qui servent de titres à quelques-unes des 77 — soixante-dix-sept — articles de ce Code extraordinaire. Je copie textuellement et sans commentaires; aussi bien seraient-ils superflus :

La noyée aux murailles, barrières, passages en forme d'entrée. C'est l'article XV. L'article XVI traite de « la noyée sur les buissons », l'article XVII de « la noyée dans l'eau »; XIX, de la noyée dans la



QUELQUES FERVENTS DU MAILLET

boue; l'article XLIX, « de la boule trouvée dans du linge ou repliée en dedans »; l'article L, de « la boule enfoncée dans le fumier, pailles ou herbages »; l'article LXVII envisage l'hypothèse où « la boule reste sur quelque chose qui a mouvement animé ».

Les articles précédents nous avaient dit ce qui se passait « quand on croquait les pierres au lieu de la boule, quand le mail était démanché sur le coup, était cassé sur le coup, etc., etc... » Enfin comme les 76 premiers articles pourraient ne pas avoir embrassé tous les cas imaginables, le 77^e et dernier arrête que, « s'il survient des différends hors des coups ou des hasards imprévus, on peut s'en rapporter aux maîtres palemardiers, ou à des personnes qui aient l'expérience du jeu... »

Aujourd'hui encore le mail compte de nombreux et fervents adeptes: les vrais aficionados parviennent à une vraie virtuosité: « Il se trouve des joueurs qui portent d'un coup la boule à 200 pas à volée, ce qui n'est pourtant pas toute la science du jeu: il faut encore savoir régler ses coups à propos: se tirer, se dégager des pierres, des fossés et autres mauvais pas où la boule se rencontre assez souvent, franchir des coins, des murailles; savoir tirer à la pierre de touche pour terminer la partie. » Pour accomplir toutes ces prouesses, l'adresse de l'homme ne suffirait pas, si elle n'était secondée par l'instrument: nos chevaliers se servent de mails d'une remarquable perfection.

« Il en est des mails comme des violons: un mail de Coste est un Stradivarius; un mail de Grasset équivaut à un Steiner ou à un Amati. Quant aux mails de Rigaud, il n'y en a plus qu'en Paradis, où ce palemardier célèbre continue, paraît-il, la profession dans laquelle il était passé maître. »

Avec le mail, j'ai terminé la série des grands jeux ou sports de Tartarin, de ceux du moins qui me sont peu ou prou familiers. Il en est bien un autre dont je n'ai rien dit encore et que Tartarin me pardonnerait mal de passer entièrement sous silence: car il y brille, et surtout y a brillé, de l'éclat le plus vif: c'est la lutte

« Qui nous vint de Provence et qui lui vint de Grèce ».

La lutte, si Tartarin ne l'a pas inventée, du moins l'a-t-il acclimatée chez nous, et pour nous c'est tout un. Ses ancêtres l'apprirent des Phocéens, fondateurs de Marseille, qui des jeux olympiques avaient rapporté la recette du tour de bras à la volée, de la ceinture arrière et du bras roulé. Glorieuses origines auxquelles la Provence est restée séculairement fidèle: depuis le fameux Marseille, vainqueur d'Arpin,



... DEUX, QUATRE OU SIX JOUEURS SE RENDENT AUX ENVIRONS DE LA VILLE, DANS D'ÉTROITS CHEMINS

le terrible Savoyard, en un match resté célèbre, jusqu'à Paul Pons, en passant par Laurent Le Beaucairois, Aimable de la Calmette, Apollon, roi de la force, et le père Noël, marchand de vin à Paris, qui tenait à bout de bras, dit la légende, un fût de 200 et ce qui est plus fort buvait aussi le vin qu'il récoltait. La plupart des grands lutteurs furent des Tarasconnais ou à peu près, formés à l'école provençale.

Mais en s'éloignant de son berceau, pour devenir la chose de tous, le spectacle applaudi de tous les music-halls, ce beau sport s'est galvaudé ; il a perdu sa physionomie locale si expressive. et Tartarin en lui se reconnaît à peine.

Reste l'infinie variété des petits jeux de Provence. Je n'en citerai que deux ou trois exemples, ceux-ci : le tirage du globe, le tambourin, le cochonnet.

Le tirage du globe est moins un jeu qu'un exercice d'entraînement au mail ; au demeurant, « le plus parfait de tous les divertissements connus et celui qui demande le plus d'adresse », déclare, dans un appendice au règlement sur le noble jeu de mail, l'auteur ancien de ce traité que j'analysais l'autre jour. « Ce noble exercice doit être recherché, surtout par les personnes de distinction.

On y fait de belles fêtes. Il a le même agrément, la même beauté, que le tirage du perroquet, avec l'arc et la flèche, auquel les honnêtes gens s'amuse dans les plus grandes réjouissances : il en est de même du tirage du globe avec le mail et la boule, que chacun vise à casser d'une distance éloignée. Le temps le plus convenable pour cet exercice est le mois de mai ou de juin, à cause de la belle saison, et de la défense de jouer au mail pendant que la récolte est pendante. »

Mais, cet exercice, qu'est-il au juste : Un coup d'œil au règlement nous l'apprendra mieux que tout commentaire : « Le globe, dit l'art. 1^{er}, sera de verre, de la grosseur d'une grosse boule, suspendu au milieu d'un grand et d'un petit cercles, garnis en forme de tambour d'une toile fine ou papier fort, afin que la boule puisse percer. Il sera peint en rubans de différentes couleurs, le tout attaché entre deux poteaux, élevé de 15 pieds de hauteur, et tiré à la distance de cinquante pas, plus ou moins, selon que les chevaliers le régleront entre eux... » Celui qui cassera le globe, dit l'art. 8, sera proclamé roi des chevaliers ; et l'art. 9 conclut en exigeant « qu'il règne entre tous les chevaliers une cordialité sincère et inaltérable ».

Ajouterai-je que le globe tend à devenir, de plus en plus, un souvenir.

Tel n'est pas le cas du tambourin, encore très pratiqué. Celui-là est un sport essentiellement populaire, plus florissant dans les villages que dans les villes, plus cultivé par les gas des faubourgs que par la jeunesse bourgeoise.

Il présente d'assez grandes analogies avec le tennis, en ce que les joueurs divisés en deux camps, s'efforcent d'envoyer la balle dans le camp adverse et de l'empêcher de venir mourir dans le leur. Du lawn tennis, il diffère en ce que le nombre des joueurs n'est pas limité. Les deux camps occupent un espace beaucoup plus long ; dans chaque camp, il y a un batteur spécial pour servir la balle ; enfin, l'instrument qu'emploient les joueurs n'est pas une raquette mais une sorte de

tambourin basque à manche flexible, qui permet de lancer la balle beaucoup plus fort et plus loin.

Mais ce qu'on rencontre surtout aux abords du Peyrou, et sur toutes les places de la ville et sur toutes celles des villages ambiants et de terre et de mer, et non seulement le soir, mais à toute heure du jour, en semaine comme le dimanche, ce sont des rassemblements d'hommes d'âge plus que mûr qui s'amuse, ou regardent leurs camarades s'amuser avec de grosses boules en bois. Ce jeu exempt de prestige, mais qui doit être bien passionnant, vous le connaissez tous ; il est de

toutes les latitudes et de tous les climats : c'est notre cochonnet ; il n'a pas varié depuis que le maréchal Turenne fut choisi pour arbitrer un coup litigieux ; sport débonnaire qui suppose des loisirs, du soleil et le goût de lézarder.

**

Et me voici au terme du voyage.

Il y a un an, même un peu plus, que je l'ai entrepris avec vous, ce voyage de découverte au pays de Tartarin. L'objet à découvrir c'était Tartarin lui-même. le Tartarin nouveau que nous devons au sport ou plutôt le Tartarin inconnu qu'il a commencé de nous révéler.

Pour cela, j'ai tenté de vous faire vivre quelques moments de sa vie aquatique et terrestre.

Avec lui, vous avez glissé sur l'eau morte de l'étang, dansé sur les flots de la mer, couru la plaine et la garrigue et le marais ; avec lui vous avez manié la gaule, traîné la seine, tenu le vaste globe, coulé le gangui traitre, épandu la thonaille, déroulé la palangre ; avec lui vous avez pourchassé la macreuse ; et vous l'avez vu escalader la tintaine, pointer la pique, brandir l'épée et le trident, balancer le maillet. Et dans chacune de ses poses, sous chacun de ses masques, de quelque prénom qu'il s'ornât, Malabave, Esprit, Grand Tambour, chasseur, joueur, aficionado, chevalier de la gaule ou chevalier du bois roulant, vous l'avez retrouvé identique à lui-même. Que si le

voyage vous a paru quelquefois fastidieux, prenez-vous-en, non à mon héros, si divers dans son unité, mais à son indigne héraut.

Tartarin, pardonne-moi ! Tu méritais un autre peintre ; j'ai péché par présomption en m'attaquant à ta portraiture ; mais ma présomption avait sa source dans l'amour. Plus encore qu'inconnu tu étais méconnu ; et c'est parce que, en tous lieux, on te calomniait, qu'on te traitait d'« animal sonore » propre seulement à « fa de brut » que j'ai entrepris de te réhabiliter, moi qui t'avais admiré à l'œuvre, qui savais que tu n'étais pas seulement l'homme du verbe, mais l'homme de l'action, aussi bon avec le bras qu'avec la langue !

Témoin de tes travaux, j'ai dit ce que j'ai vu.

Je suis assez puni de ma témérité. Car voici qu'il m'arrive la même mésaventure qu'au pauvre Pygmalion, amoureux de sa statue, et qui ne pouvait se séparer d'elle. A conter tes prouesses, à vivre quelques heures de ta vie, je me suis créé l'habitude d'un monde imaginaire dont le charme est tenace. Tu m'étais, dans les climats brumeux où le sort m'exila, le rayon de soleil qui éclaire et réchauffe, le rêve consolateur de la réalité. Il m'en coûte aujourd'hui de te dire : Tartarin adieu.

Paul HAMELLE.



...LE TAMBOURIN PLUS FLORISSANT DANS LES VILLAGES QUE DANS LES VILLES...



LE COCHONNET EST UN JEU EXEMPT DE PRESTIGE

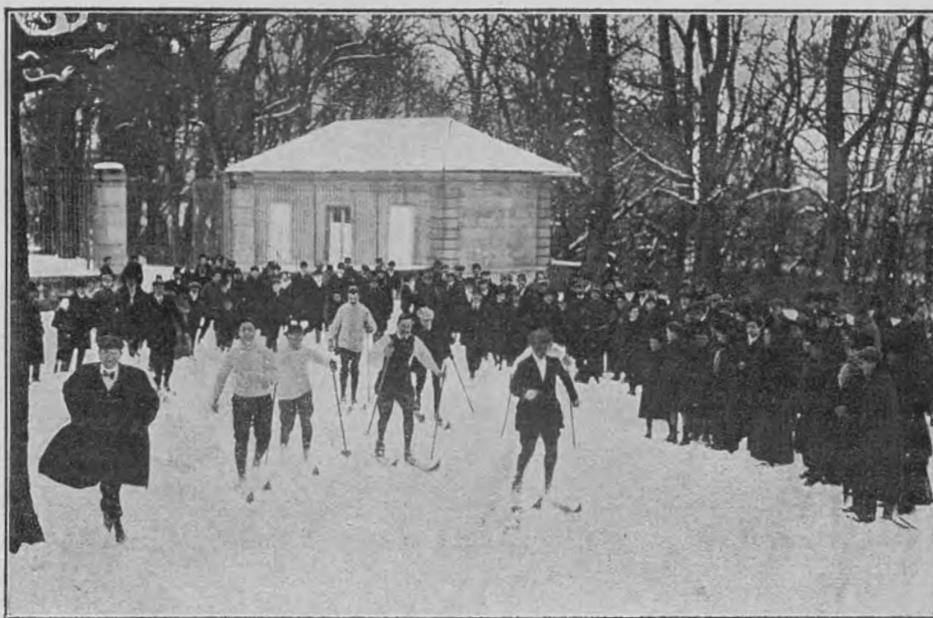
LE SKI A PARIS

La persistance inhabituelle de la neige nous aura valu en cette fin d'hiver d'assister à une manifestation sportive du genre de celles dont s'enorgueillissent les stations particulières comme Chamonix, Cauterets, etc. Et c'est la seule reconnaissance que nous puissions avoir envers cette neige puis-



LE GAGNANT DE LA COURSE DE SKI

qu'elle nous aura permis de constater les progrès rapides réalisés en France par les adeptes du ski, de la luge, sports nouveaux pour nous, inconnus il y a encore peu de temps, mais passionnants à coup sûr. Cela ne veut pas dire que les premières réunions qui viennent de se dérouler à Saint-Cloud aient eu la même envergure que celles dont les Alpes ou les Pyrénées sont chaque année les témoins. Le cadre d'abord, quoique délicieusement pittoresque, ne pouvait prétendre à la même majesté et les concours qui y ont été organisés — puisque concours il y a eu — ne pouvaient avoir la prétention de réunir en dehors de quelques habitués de Chamonix, que des novices plus ou moins expérimentés. Mais telle quelle la tentative a été intéressante et on ne peut que l'encourager. Souhaitons donc



UN CONCOURS DE SKIS DANS LE PARC DE SAINT-CLOUD — LE DÉPART



UN APERÇU DU PARCOURS



A SAINT-CLOUD, LA CURIOSITÉ DES SPECTATEURS EST VIVEMENT EXCITÉE PAR LES LUGES

qu'il neige souvent; au moins ceux qui pratiquent le ski sauront quoi faire ces jours-là.

Pour en revenir aux concours organisés dans le parc de Saint-Cloud, il est juste de reconnaître que pour avoir été rapidement conçus, ils n'en ont pas moins offert un coup d'œil original. Plusieurs centaines de spectateurs échelonnés sur la côte abrupte qui conduit à la Lanterne de Diogène ont pu suivre les évolutions des skieurs — une trentaine environ — qui étaient venus s'essayer sur les pentes rapides. Une dizaine qui s'étaient mis en ligne pour disputer la principale épreuve, de 1.200 mètres durent gravir la pente rude qui mène à la distance pour redescendre ensemble en un déboulé vertigineux.

C'est le champion de France, Sabouret, qui s'est adjugé la première place.

Il y eut également des sauts exécutés du haut de la fameuse grimpe de la Cascade, des exercices de toutes sortes; on vit même une luge.

A quand le bobsleigh et le ski-joëring?

LE BLOODHOUND ET LE PISTAGE

Les qualités olfactives du chien, après avoir été pendant fort longtemps utilisées à la seule poursuite des bêtes fauves, semblent devoir actuellement être asservies à une tâche nouvelle : celle du pistage de l'homme. Depuis quelques années, l'évolution du chien de police a été rapide. Au début rudimentaire, la mission de cet auxiliaire devint bientôt plus complète, puis plus compliquée et atteignit un degré de difficulté tel que l'on fut obligé de la restreindre à des proportions moindres. Comme il arrive à toute nouveauté, celle-la fut victime d'un enthousiasme trop prompt et d'exagérations nombreuses. On en était venu à considérer le chien comme un détective infailible : on fut obligé de reconnaître que c'était trop lui demander.

Or, parmi les services que l'on exigeait de lui, le plus important mais aussi celui réputé le plus difficile était la recherche de l'homme par le seul moyen de la piste laissée sur le sol. On conçoit que cette besogne délicate doive exiger de l'animal une puissance et une finesse de nez remarquables, difficiles à rencontrer chez le premier venu. On essaya donc dans ce nouvel emploi les races bergères qui, jusqu'à ce jour, ont presque exclusivement assuré le recrutement des chiens utilisés à la défense. Les résultats furent nuls ou relativement concluants, c'est-à-dire que certains sujets exceptionnellement doués n'ont fourni qu'un travail médiocre. On est arrivé à ce que, conduits sur la piste fraîche de quelques minutes, ils la suivent sur une distance de quinze cents à deux mille mètres, parfois trois kilomètres jusqu'à l'endroit où se trouve l'individu poursuivi.

Nous avons vu cet exercice fréquemment exécuté dans les nombreux concours auxquels nous avons eu l'occasion d'assister. Parfois avec hésitation mais le plus souvent d'une manière très correcte, les chiens de berger allemands et les airedale-terriers notamment ont fourni sous nos yeux ce genre de travail. C'est déjà un commencement. Mais l'idéal est plus élevé. L'idéal c'est le chien capable de suivre la voie de l'homme pendant plusieurs kilomètres et cela bien qu'elle soit vieille de plusieurs heures, d'un jour même. Lorsque ce résultat sera atteint, on pourra affirmer que le chien est devenu un aide véritablement indispensable.

La question ne pouvait manquer d'intéresser plus d'un amateur. Et cela est un bien. Car avant d'entrer dans le domaine pratique il est nécessaire qu'elle appartienne à celui du sport. C'est lui qui seul peut la répandre dans le public, attirer sur elle l'attention de ce dernier, lui en donner le goût, mettre en valeur ses qualités et montrer ce qu'on peut en attendre. Une fois connue et appréciée, elle recevra certainement de multiples applications.

Si l'on examine un instant l'histoire de toutes les questions analogues, on verra qu'elles ont toutes suivi les mêmes étapes et que leur point de départ a été le sport.

Le pistage de l'homme était donc obligé de se soumettre à la règle. Or, les tentatives du début ayant montré qu'il y avait réellement quelque chose à espérer, plusieurs amateurs se passionnèrent pour ces nouvelles recherches. De ce nombre est le major Richardson, de l'armée anglaise, déjà connu par des travaux antérieurs. C'est lui qui, en effet, fut le premier à propager dans le Royaume-Uni, l'idée du chien ambulancier et qui s'efforça de mettre en lumière les avantages pratiques que l'on peut retirer de cet emploi spécial du chien de recherches. On pourra se rappeler que plusieurs des chiens dressés par lui suivirent

l'armée russe pendant la campagne de Mandchourie, où ils aidèrent puissamment le service de santé dans son fonctionnement au soir des batailles. C'était un point de départ. Vint la vogue du chien policier, puis les concours de dressage qui tentèrent de mettre en valeur ses qualités. Des observations et des études que les spécialistes firent à la suite de ces démonstrations, il résulta un fait très important : on se rendit compte que les programmes de dressage, trop chargés exigeaient du chien une série de connaissances multiples que son intelligence et ses aptitudes naturelles étaient insuffisantes à retenir. Certains d'entre eux, excellents dans les exercices d'attaque et de défense, démentaient aussitôt dès qu'on leur demandait l'exécution du moindre exercice de recherches : chez eux, le nez sans faire absolument défaut, ne possédait pas une puissance et une finesse suffisantes pour mener à bien pareille tâche. On résolut donc à l'avenir, de séparer les services exigés du chien en deux catégories nettement distinctes : dans la première, on utiliserait sa vigueur, sa souplesse, son mordant, dans la seconde on se contenterait seulement de



LE MAJOR RICHARDSON ET SES BLOODHOUNDS

ses qualités olfactives. Et c'est ainsi que l'on fut amené à classer les chiens de défense, en chiens de police proprement dits (chiens d'attaque et de défense) et en chiens de recherches (chiens pisteurs).

Il semble qu'actuellement le bloodhound soit le seul triomphateur dans les exercices de cette seconde catégorie. Le major Richardson qui avait obtenu déjà des résultats excellents avec cette race dans le travail des chiens ambulanciers, pensa avec juste raison, qu'avec une légère orientation dans le dressage, elle pourrait également rendre de grands services dans la recherche des criminels. Il essaya et réussit complètement.

Il faut remarquer tout d'abord que l'on ne doit pas demander au bloodhound autre chose que l'emploi de son nez. C'est un chien de tempérament plutôt nonchalant possédant un caractère très doux et qui fait un piètre chien d'attaque. Il piste, et voilà tout. Mais n'est-ce pas déjà beaucoup ? Car il excelle dans cet art. Rarement, il subit une défaillance. Encore faut-il qu'il se trouve dans des conditions inférieures. On comprendra parfaitement que la persistance plus ou moins prolongée d'une odeur, de la voie par conséquent, dépend de deux facteurs prin-

cipaux, l'individu qui l'a dérangée et la nature du terrain qui en a été imprégné. Suivant donc que ces conditions sont plus ou moins favorables, le chien travaillera plus ou moins bien. Cependant le major Richardson est arrivé à ce résultat, qu'après huit, dix et même douze heures, il obtient à de rares exceptions près, un travail satisfaisant. Il est bien entendu qu'il s'agit là de pistes humaines.

L'entraînement est des plus simples. Le major Richardson marche à pied, tenant ses chiens en laisse et les suivant à la façon dont le valet de limier tient le trait et suit le limier quand il fait le bois. Mais

cette façon de faire présente un inconvénient. Il arrive, en effet, que le conducteur distrait pendant un instant, tire sur la laisse du chien et le dérange dans son travail. Il est donc infiniment préférable de laisser les chiens en liberté et agir à leur guise. Dans ce cas, on ne peut les suivre qu'à cheval, ce qui n'en est que plus reposant pour le conducteur. C'est dans la campagne généralement que sont conduits ces exercices. C'est là que règne la plus grande tranquillité et que peut être mené à bien le dressage. Il est nécessaire cependant lorsque ce dernier est terminé sur ce terrain de confirmer l'animal sur un autre plus mouvementé, en ville par conséquent. C'est évidemment plus difficile, mais en s'y prenant le matin ou le soir, quand les rues sont calmes et que tout mouvement a cessé, l'entraînement peut être conduit avec fruit.

Et c'est ainsi, qu'après de multiples séances dirigées avec une persévérance remarquable, le major Richardson est arrivé à posséder dans ses chenils une douzaine de bloodhounds parfaitement capables de tracer la piste de l'homme pendant une assez longue distance. Ayant fait son chemin dans le domaine du sport, l'œuvre du distingué officier ne devait pas tarder à entrer dans le domaine pratique; elle eut bientôt les honneurs d'une reconnaissance officielle.

La police anglaise, en effet, apprenant les résultats extraordinaires qui venaient d'être obtenus, demanda au major s'il consentirait à lui prêter, à l'occasion, une aide dont elle prévoyait les heureux effets. Cette offre fut acceptée avec enthousiasme. Actuellement donc, le major Richardson est au service de vingt districts. Dès qu'un crime ou délit quelconque a été découvert et si la police juge que le concours des chiens peut être utile pour arriver à la découverte des coupables, un coup de téléphone ou un télégramme avertit immédiatement le major qui part aussitôt avec quelques-uns de ses chiens. En attendant son arrivée, l'autorité a fait le vide autour du lieu du crime afin d'éviter l'entrecroisement des pistes et diminuer ainsi les chances



BLOODHOUNDS SUIVANT UNE PISTE

de relever la piste qu'il recherche. Alors que chez beaucoup d'espèces bergères, ces trois sens s'allient instinctivement pour mener à bien la besogne, le bloodhound s'en remet à sa seule finesse d'odorat.

Et il faut espérer que ce sport du pistage qui, chaque jour, fait, en Angleterre, de nouveaux adeptes, traversera prochainement le détroit pour venir en France prendre le développement que lui procurera certainement l'enthousiasme de nombreux sportsmen pour qui cette question est encore inconnue.

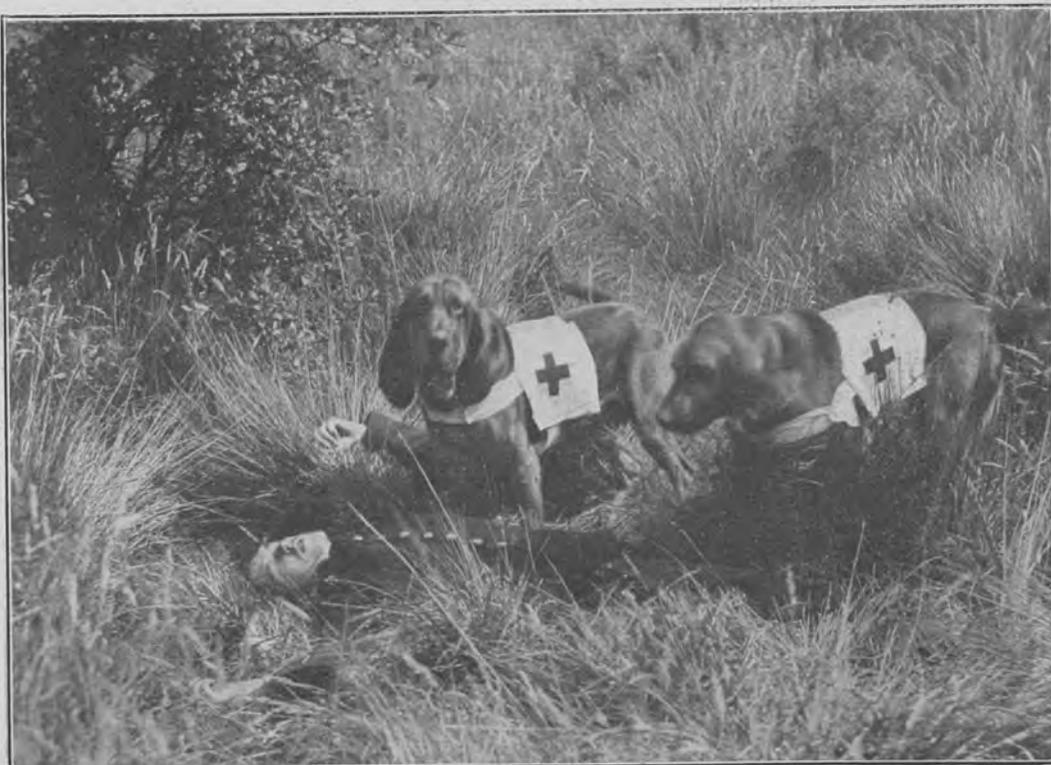
JACQUES LUSSIGNY.

UNE EXPOSITION INTERNATIONALE DE CHASSE EN AUTRICHE

Devant l'intérêt qui se manifeste tant en Autriche qu'à l'étranger pour tout ce qui touche à la chasse, un comité s'est formé, sous la direction de Son Excellence le prince Charles Trauttmansdorff, pour la création d'une classe comprenant les trophées de chasse, tels que bois, cornes, armes, couvertures, peaux, etc., etc.

En vue de donner dès maintenant un aperçu de ce que sera réellement cette exposition, le Comité des trophées vient d'élaborer un règlement qui sera transmis sans retard à tous les comités de l'étranger en vue de leur faciliter les travaux préliminaires. Le Comité dirigeant la classe des chiens de toutes races, à la tête duquel se trouve le comte Guillaume Wurmbrandt-Stuppach, est aussi à l'œuvre en vue d'assurer un programme complet intéressant avant tout l'élevage de la race canine dans tous les pays.

Le Commissariat général de la *Pre-mière Exposition internationale de chasse*, qui doit avoir lieu en 1910, se tient à Vienne, III^e Lothringerstrasse 16, bureau central de l'entre-prise à la disposition de tous ceux que cette question peut intéresser.



UNE DES PRINCIPALES MISSIONS DU BLOODHOUND EST DE RECHERCHER LES BLESSÉS

CAUSERIE FINANCIÈRE

La Compagnie française de Banque, Société anonyme au capital de 500.000 francs, se charge des ordres de Bourse au comptant et à terme, elle fournit gratuitement à ses clients des renseignements puisés aux sources les plus sûres et les plus honnêtes sur toutes valeurs françaises et étrangères; elle fait tous arbitrages de titres et offre les garanties d'honorabilité les plus indiscutables.

Elle s'occupe notamment :

D'ACHATS et VENTES de VALEURS COTÉES et NON COTÉES, en France et à l'Étranger;

D'ENCAISSEMENT et paiement de tous coupons échus :

De REMBOURSEMENT de tous les titres sortis aux tirages ;

D'OUVERTURES de comptes courants ;

De RENOUVELLEMENT de feuilles de coupons épuisés ;

De SOUSCRIPTION à toutes émissions ;

De LIBÉRATION de TITRES, conversions et transferts ;

De VÉRIFICATION de tous les tirages ;

De SURVEILLANCE des PORTEFEUILLES.

La Compagnie Française de Banque fait toutes émissions, a un syndicat d'études pour toutes affaires industrielles, parfaitement organisé, elle s'occupe de constitution de Sociétés, et généralement de toutes affaires d'un avenir prompt et certain.

“FINANCE ET BANQUE”, Revue indépendante du Marché
ABONNEMENTS : 5 FRANCS

COMPAGNIE FRANÇAISE DE BANQUE

10, Rue Richepance, Paris

Adresse Télégraphique : Francoban-Paris.

PETITES ANNONCES

— RÉSERVÉES A NOS ABONNÉS —

VILLE DE PARIS (Terrains du Champ de Mars)

A adj^o s^r 1 ench., Ch. des Not., Pa is, 30 Mars 1909.
2 TERRAINS (lots 23) Av^o de Suffren. S^o 372^m et
2 TERRAINS (lots 9). Av^o de la Bourdonnais. S^o
349^m. Av^o de la Bourdonnais. S^o
400^m. M. à p. 250 f. le m chacun. S'ad. M^o MAHOT DE
LA QUÉRANTONNAIS et DELORME, r. Auber, 11, dép. ench. 1.

VILLE DE PARIS (Terrains du Champ de Mars)

A adj^o s^r 1 ench., Ch. des Not. Paris, 6 Avr. 1909.
2 TERRAINS (lots 5-8) Av^o de la Bourdonnais.
S^o 420^m chacun. M. à p. 270 f. le m chacun
S'ad. aux not. : M^o DELORME, rue Auber, 11, et MAHOT DE
LA QUÉRANTONNAIS, 14, r. des Pyramides, dép. ench. 1.

VILLE DE PARIS

Ad^o s^r 1 ench. Ch. des Not. Paris, 30 Mars 1909.
BAUX de 2 Villas au BOIS de BOULOGNE,
rue de du Champ d'Entraînement, n^o 4 et 10.
M. à p. du Loyer ann. 5 500 et 7 500 f. S'ad. M^o MAHOT DE
LA QUÉRANTONNAIS et DELORME, 11, r. Auber, dép. ench. 1.

PROPR^o R. BICHAT 10. C^o 636 m. Rev. b^o :
à Paris 12 721 f. M. à p. 100.000 f. Adj.
ch. not. 30 Mars. M^o Vallee, not., 204, b^o Voltaire. N.

MAISON CARDINET 26. C^o 545 m. R. 23.144 fr.
à Paris. M. à p. 250.000 fr. Propr. à
MONTMORENCY, 1^o R. des Chesnaux, 50. C^o
3.977 m. M. à p. 60 000 f. R. des Loges, 9.
C^o 1.435 m. R. 1.800 f. M. à p. 25.000 f. Adj. ch. not. Paris.
23 mars 09 S'ad. M^o LAEFFER, not. 11, r. de Rome. G.

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit
gratuitement à quarante lignes de petites
annonces par an. Les annonces ne seront
insérées qu'une fois. Toute annonce répétée
donnera lieu à la perception d'un droit de
1 franc par insertion, payable d'avance,
indépendamment du prix des lignes (la
première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier
lieu les annonces de cinq lignes; quant
à celles non payantes dépassant cinq lignes,
elles ne seront insérées que lorsque la place
consacrée à la rubrique sera suffisante.
Les lignes supplémentaires seront insérées
à raison de 75 cent. la ligne et devront
être payées d'avance. Si le vendeur ou

l'acheteur désire donner son adresse au bu-
reau du journal il devra envoyer avec son
annonce la somme de UN FRANC pour
frais de correspondance. Dernier délai pour
les petites annonces à paraître dans le nu-
méro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Hunter alezan doré, 1^m62, monté homme et
dame. pleine condition chasse, attelé un et
deux. Vite. 825 fr. Adresse Bureau du Journal.
37

Hongre irlandais bai, 8 ans, 1^m61, présumé
pur sang, très bien nus, trois belles allures,
bon sauteur, parfait attelé. Absolument sain
et net. 1.800 fr. Toutes garanties. — M. Daix,
19, rue Jean de Gauy, Douai. 48

A vendre : Feu Follet II, p. s., h. al. Lu-
tin et Lanterne Magique, 1^m60. Plus, fois
gagné et placé en 1907. A eu le feu en 1908.
Bien retapé, prêt à être remis entraîné à ses séries
à gagner. Garanti voies respiratoires. Prix très
modéré. — M. Jalenques, rue Beaurepaire,
Saumur. 49

Jument de pur sang, 4 ans, par Trident et
Amite, très joli modèle, susceptible de s'atteler,
étant très douce. Vient de chasser. Saine et
nette. Vendue n'étant pas assez vite. 1.500 fr.
— M. Duplessis, rue Beaumanoir, Rennes. 50

Cheval gris foncé, 6 ans, par Gay Lad, p.
s. et jument irlandaise, 1^m57, attelé et monté
dame, modèle ravissant. primé concours (se-
cond, Nantes 1908), sauteur remarquable a ga-
gné prix concours hippique, très agréable
monté, doux, peur de rien, a chassé deux sai-
sons, sain et net. Prix modéré. S'adresser Ba-
ron Gaëtan de Brullon, 34, boulevard du Roi-
René (Angers). 54

Demi sang noir, 1^m57, 5 ans, net. beaucoup
de gros. monté, attelé seul, à deux, vite, sage.
1 000 francs. — Ressayre, Montauban. (Tarn-
et-Garonne). 55

A vendre Plutus, p. s. entier, bai, 4 ans,
par Achille et Etoile, gagnant et placé en plat,
dressé en haies, sain et net, avec garanties.
Prix à débattre. — S'adresser à M. Demartial.
Magré, près Limoges. 56

Irlandaise rouanne, 1^m65, 6 ans, garanties
importée propriétaire actuel, apte concours ou
championnats, attelée, montée, dame. 3.000
francs. — Comte Bouriat, Yvré-l'Évêque (Sar-
the). 57

Deux teckels poil dur, au poil ras, 7 mois,
déjà déclarés sur lapins. Pedigree illustre.
50 fr. chacun. — M^{se} de Carayon, Terraqueuse,
Calmont (Haute-Garonne). 51

Suis acheteur voiture américaine 4 roues
acier, gros pneus pleins, excellent état. —
M. Delaplace, Grand Café, Roubaix (Nord). 41

AUTOMOBILES

Que cherche-t-on actuellement dans une
voiture automobile ?

1^o Le silence absolu ;
2^o La souplesse poussée jusqu'à celle de la
vapeur ;
3^o Une solidité supprimant les frais d'en-
retien.

Tous ces avantages, inconnus dans les autres
marques, se trouvent réunis dans les châssis
Minerva.

Mais les lecteurs peuvent rester sceptiques
devant une telle affirmation ; aussi la maison
Outhenin-Chalandre (Gaëtan de Knyff, di-
recteur), 4, rue de Chartres, à Neuilly sur-Seine,
se fera-t-elle un véritable plaisir de présenter
les Minerva sur n'importe quel parcours, et

cela, simplement dans un but de pro-
d'une marque qui se considère comme
mière du monde. Plus les essayeur
compétents et rompus à la pratique
bile, plus les dirigeants de Minerva
heureux de leur faire essayer leurs pro-

Occasion exceptionnelle : A vendre
15 HP. Charron. Limousine, quatre
intérieur, mécanisme en excellent état
entièrement à l'usine. Tous accessoires
à volonté. — S'adresser J. R., Bu-
Journal.

UN LIVRE DE SPORT

Le *Traité de Fauconnerie et d'Autour*
suivi d'une *Etude sur la pêche au C*
par ALFRED BELVALLETTE, traité illus-
75 fort jolies gravures, édité avec gra-

a pour but d'initier à la pratique de l'
au vol, ce joli sport si délaissé aujo-
Il est impossible de lire les descrip-
différents vols sans éprouver le dés-
livrer au sport charmant qui fit les dé-
nos ancêtres et qui revivrait certaine-
nos jours, s'il était mieux connu et si
on n'en exagérait pas les difficultés.

Le *Sport Universel Illustré*, éditeur,
de Londres, Paris. — Envoi franco
15 francs.

Le Gérant : P. JEANNI

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron
P. MOROD, directeur

BRISE EMBAUMÉE
VIOLETTE
ED. PINAUD. PARIS